

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse en panne

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

51

Dans la vague de critiques dont le 700^e anniversaire de la Confédération a fourni le prétexte bienvenu à certains milieux, on en trouve de pertinentes. C'est ainsi qu'on a pu lire que «la Suisse n'est plus gouvernée, mais seulement gérée».

Sans nous rallier au camp des obsédés de la sinistrose, nous devons relever de la part de notre gouvernement une incapacité certaine à décider, assortie récemment d'un esprit de lutte interne qu'on espérait voir limité au Conseil d'Etat genevois.

Ce qu'on a pompeusement qualifié de «projet du siècle» (les réalistes complètent «du XXI^e siècle!»), c'est-à-dire les nouvelles transversales ferroviaires alpines, illustre à merveille cet engluement des procédures. Lancé avec enthousiasme, détermination et conviction par M. Ogi, ce projet a connu son premier – et probablement plus grave – avatar lorsque le Conseil fédéral (mal conseillé, de toute évidence) a cru devoir faire plaisir à tout le monde en octroyant à la Suisse centrale et aux CFF leur tunnel de base du Saint-Gothard, à Berne celui du Lötschberg, à la Suisse orientale et à la Suisse romande des prix de consolation sous forme de création ou d'amélioration de raccords aux tunnels. Résultat: une escalade vertigineuse des coûts et malgré tout des mécontents de tous les côtés.

Dans l'étape suivante, le Parlement (frappé de schizophrénie et oubliant sa volonté d'économies) en a rajouté à satiété sans rien retrancher de notable, contribuant à la valse des millions et apportant une aide précieuse aux promoteurs du référendum.

Résultats: une infrastructure faisant l'objet d'un engagement formel envers la Communauté européenne renvoyée à la veille des calendes grecques, un réseau ferré confronté encore quelques années de plus à des goulets d'étranglement, une industrie de la construction laissée dans l'incertitude quant aux tâches qui l'attendent, des coûts courant inexorablement – pour ne pas parler de la position de la Suisse sur le plan international.

Le financement de ce projet est également compromis, puisque ce n'est en aucun cas avant 1995 que la Confédération peut espérer des ressources supplémentaires à cet effet – bien mince espoir, en vérité, puisqu'il repose en partie sur l'introduction de redevances supplémentaires sur les carburants, peu populaires comme on l'imagine.

Si l'on peut railler les écologistes réduits à mendier l'aide des routiers pour essayer vainement de faire aboutir l'initiative (qui aurait pu s'intituler «Arrêtez le monde, on veut descendre!»), on doit fustiger l'irresponsabilité du monde politique – exécutif et législatif – qui a conduit à cette impasse.

Je me suis étendu sur cet exemple, qui illustre à merveille au niveau national la paralysie de notre appareil politique et administratif. Chacun pourra en citer d'autres, sur les plans national, cantonal ou communal.

Tout n'est toutefois pas en panne: c'est avec enthousiasme qu'on a appris que Berne avait produit en 1991 600 pages de droit fédéral de plus qu'en 1990, soit un total de 2700 pages rassemblant 308 ordonnances, 42 arrêtés, 15 lois et 22 règlements! Heureux pays où la créativité est sauvée par les juristes et les bureaucrates (faisant flotter bien haut la bannière d'un stakhanovisme douloureusement frappé à l'Est), où le seul fait de planter un clou pourra bientôt enfin être régi par un arsenal de règlements assorti d'un appareil administratif de contrôle efficace et impitoyable suscitant même l'envie des technocrates de Bruxelles...